

## Table ronde du CSA sur les questions de Genre: Sécurité alimentaire et nutritionnelle

### Position du MSC

En réponse au document préparé pour la Table ronde sur les politiques consacrée aux questions de **Genre, sécurité alimentaire et nutritionnelle**, nous tenons à féliciter le CSA pour les propositions qu'il a formulées dans les politiques proposées. Cependant, nous tenons à renforcer ces propositions avec les recommandations suivantes:

#### L'autonomisation économique des femmes

1. Nous tenons à réitérer avec force le rôle important joué par les femmes dans la sécurité alimentaire et la nutrition, en tant que petites productrices d'aliments [1], à savoir les agricultrices, les femmes pêcheurs, les travailleuses agricoles, les femmes éleveurs ainsi que les femmes autochtones, et ce en dépit de la discrimination systématique et la marginalisation qu'elles doivent subir au quotidien.

A travers le monde, les droits des femmes doivent être au coeur des efforts pour parvenir à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. **La question du genre sera au centre des débats en 2012, étant donné que la *Commission sur la condition de la femme* se penchera tout spécialement sur la situation des femmes agricultrices, et que le nouveau rapport du *Rapporteur spécial sur le droit à la nourriture* traitera spécifiquement de la question de genre. En conséquence nous demandons à ce que le genre soit un point central de l'ordre du jour de la 38<sup>e</sup> session du CSA.**

#### Le droit des femmes et l'accès aux ressources productives:

Comme le montre le dernier rapport de la SOFA, les femmes souffrent d'une discrimination basée sur le genre en matière d'accès aux ressources naturelles, y compris les terres de bonne qualité, et les opportunités tant sociales qu'économiques. Les opérations d'acquisition de terres menées par des entreprises étrangères aboutissent à la création de vastes plantations menacent les systèmes fonciers coutumiers et communaux dont dépendent les communautés pour vivre, aggravant encore la précarité foncière des femmes et mettant en danger leur sécurité alimentaire ainsi que celle de leurs familles.

2. **Nous exhortons et demandons instamment aux gouvernements et aux institutions internationales, non seulement de promouvoir un accès équitable aux ressources productives, mais aussi de mettre en œuvre une réforme agraire équitable et une redistribution des terres aux personnes qui la cultivent réellement, en veillant particulièrement à ce que des garanties soient données aux femmes pour un accès au foncier et des baux d'occupation sécurisés et stables.**

3. **Nous exhortons les gouvernements à soutenir une authentique réforme agraire mais aussi une réforme de la gestion des pêcheries, de la gestion forestière et de l'utilisation des pâturages, la mise en œuvre de réformes qui reconnaissent et protègent les terres ancestrales, les ressources aquifères et les territoires traditionnels afin de répondre aux besoins de sécurité alimentaire, de santé et de bien-être des femmes.**

4. Nous saluons les négociations des Directives volontaires sur la gouvernance responsable de la tenure des terres et autres ressources naturelles et appelons à une conclusion rapide des négociations et à l'application effective des directives convenues.

5. Au niveau mondial, les femmes dans la chaîne de valeur sont souvent exploitées, devant supporter des bas salaires, de longues heures de travail dans des conditions difficiles et dangereuses. Nous exhortons les gouvernements à s'assurer que les entreprises d'approvisionnement des biens et services agricoles de la chaînes de valeur mondiale se conforment aux lois locales et internationales, y compris les conventions de l'OIT et lois sur les Droits humains, afin de s'assurer que ces femmes reçoivent un salaire équitable, connaissent de meilleures conditions de travail et jouissent de l'intégralité des droits du travail qui leur sont dus.

6. Nous exhortons les gouvernements à soutenir et mettre en oeuvre des mesures qui répondent aux besoins particuliers des femmes, qui tiennent compte des contraintes et obstacles qu'elles doivent surmonter, qui soient conscientes des rôles multiples qu'elles doivent jouer dans la société comme celui de s'occuper des enfants, d'assurer le bien-être nutritionnel, d'assurer la production agricole, de se charger de la préparation des aliments, des tâches de post-récolte, de la gestion des infrastructures de transformation alimentaire et du développement efficace des marchés locaux, etc.

Ces mesures devraient comprendre: la possibilité d'obtenir des crédits publics et des services financiers appropriés, la garantie d'une sécurité en ce qui concerne l'accès, l'utilisation et le contrôle de terres agricoles de bonne qualité et des autres ressources productives, y compris des semences appropriées, mais aussi le fait d'initier et de financer des programmes publics de recherche agricole et de vulgarisation qui soient spécifiquement ciblés sur les besoins des femmes ainsi que l'accès à services adaptés de renforcement des capacités ou des technologies appropriée ou encore le développement de marchés locaux et d'infrastructures qui permettront aux femmes de réaliser leur plein potentiel.

7. Pour améliorer encore davantage le potentiel des femmes a assurer leur développement social et économique, notamment pour assurer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, nous devons nous concentrer sur l'éducation des femmes, et viser l'élimination de toutes les législations, coutumes et pratiques discriminatoires en matière de droits de propriété, d'héritage mais aussi les blocages leur interdisant l'accès aux services financiers ou à l'information, le manque de services sociaux adéquats dans les communautés rurales, le statut nutritionnel ainsi que la violence généralisée contre les femmes.

Les gouvernements nationaux et la communauté internationale doivent s'efforcer de créer un environnement plus favorable à l'autonomisation des femmes rurales mais aussi de mettre en place un fond de soutien rural, afin de favoriser leur participation à l'économie rurale et leur permettre d'en influencer l'organisation.

## **MODÈLES DE PRODUCTION ALIMENTAIRE - APPROCHE AGROECOLOGIQUE**

**1. Nous exhortons les gouvernements et les institutions internationales à soutenir une production alimentaire indépendante, respectueuse de l'environnement, [2] qui non seulement protège la santé humaine et l'environnement, mais soit également économiquement viable.**

**2. Nous exhortons les gouvernements à adopter des politiques et des stratégies favorisant la souveraineté alimentaire en créant les conditions pour que les femmes productrices d'aliments puissent décider par elles-mêmes de ce qu'elles veulent produire et de la manière dont elles veulent le produire, des mesures qui leur garantissent l'accès aux ressources productives afin qu'elles aient les moyens de produire une alimentation de qualité, a haute valeur nutritionnelle et saine.**

Les femmes ont toujours été les promotrices d'approches écologiques dans l'agriculture, depuis l'utilisation de semences indigènes et de variétés locales garantissant la sécurité alimentaire de la communauté jusqu'à la fourniture d'aliments à haute valeur nutritionnelle aux autres femmes et à leurs

familles ainsi qu'à leurs communautés, mais surtout afin de produire une nourriture qui soit adéquate et fournir des aliments qui répondent aux besoins diététiques.

En revanche, l'agriculture industrielle à fort rendement tend à associer une utilisation importante d'intrants et des coûts élevés (comme par exemple les engrais chimiques, les semences génétiquement modifiées, les brevets sur le vivant et les cultures de rente destinées à l'exportation). Ceci crée des obstacles bloquant l'accès des femmes aux intrants (semences et engrais) en raison de l'augmentation des prix qu'elle provoque;

En outre, certains pesticides actuellement en usage dans l'agriculture ont un impact négatif sur la santé des femmes (provoquant par exemples des problèmes de santé chroniques, des problèmes dans la reproduction, des anomalies congénitales et des impacts intergénérationnels irréversibles). Cela crée des problèmes supplémentaires pour la santé de leurs familles à cause de la contamination la nourriture et de la valeur nutritive réduites des aliments consommés mais aussi la pollution des aquifères et de l'environnement naturel immédiat.

Enfin, les problèmes de santé des femmes qui sont induits par cette pollutions l'obligent souvent à cesser de travailler, ce qui leur fait perdre de leur capacité économique, des pertes de revenus et les place dans une situation de précarité d'emploi.

## **NUTRITION ET SECURITE ALIMENTAIRE**

**1. Nous exhortons les gouvernements et les institutions internationales à veiller à ce que les programmes mis en oeuvre contribuent à augmenter les chances des femmes dans un système de production alimentaire durable, qui se concentre sur la valeur nutritionnelle de l'alimentation et garantisse une nourriture saine et de qualité.**

**Pour parvenir à la sécurité alimentaire et nutritionnelle il est nécessaire que de multiples intervenants et secteurs s'impliquent dans la question, comme l'agriculture, l'éducation, la protection sociale et de santé. Tous ces secteurs doivent travailler ensemble afin de s'attaquer aux déterminants sociaux de la malnutrition.**

**Les gouvernements et les institutions internationales doivent également soutenir l'adoption et la mise en œuvre de législations de protection de la maternité et de mesures connexes qui permettent aux femmes de remplir leur rôle de dispensatrice de soins tout en protégeant leur propre santé, leur emploi et / ou la garantie de leur revenu.**

Les besoins nutritionnels des femmes et des adolescentes doivent être garantis, car ces dernières sont la clé de la santé des générations futures, étant donné le lien avéré entre la nutrition maternelle et le poids à la naissance.

Les gouvernements et institutions doivent prendre des mesures pour assurer un environnement favorable et propice à la consommation durable et aux pratiques optimales d'alimentation, y compris entreprendre des efforts de communication pour parvenir à des changements dans les comportements, pour aider à la levée de tabous culturels et encourager une alimentation complémentaire adéquate.

Des analyses et des évaluations d'impact nutritionnel sexospécifiques doivent être menées afin d'orienter les politiques et programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelles ainsi que pour la conception des projets à toutes les étapes, depuis le début de la planification, l'exécution, le suivi et l'évaluation, y compris la définitions d'objectifs sexospécifiques pour la nutrition et les soutiens financiers.

Nous nous félicitons des approches positives contenues dans le document de réflexion ainsi que dans les propositions de décisions et demandons instamment à ce qu'il soit tenu compte du concept de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans tous les contextes et à tout moment.

Nous demandons instamment que l'état nutritionnel des femmes et des enfants soit protégé et pris en compte dans les situations d'urgence, dans les zones de crises prolongées et ainsi que dans les initiatives de développement. Ceci peut se faire à travers le suivi des taux de malnutrition afin de pouvoir garantir une réponse précoce et si possible, prendre des mesures pour atténuer les crises alimentaires.

Il faut également tenir compte du type, la qualité, la pertinence de la nourriture et la durabilité des interventions humanitaires d'urgence comme les transferts de vivres et les modalités d'interventions (bons/espèces/aide alimentaire directe, réserves d'aliments) afin de garantir que ces mesures se concentrent sur les résultats nutritionnels. Une attention spéciale doit être accordée à la nutrition des femmes et des enfants affectés par le VIH et le SIDA ou sous traitement anti-rétroviral (ARV).

Nous voulons également que la terminologie employée soit standardisée et que soit utilisé partout le terme "sécurité alimentaire et nutritionnelle".

### **Émancipation politique des femmes**

**1. Nous exhortons les gouvernements, les institutions internationales et les partenaires de développement à prendre des mesures positives pour garantir les droits des femmes et leur égale participation dans tous les aspects sociaux, économiques et politiques. Les femmes doivent être en mesure de participer pleinement et activement au développement, à la mise en œuvre et au suivi des processus de décision, de la gouvernance et des programmes. Elles doivent recevoir une formation adéquate pour pouvoir le faire.**

**2. Nous exhortons les gouvernements à accélérer la constitution et la mise en œuvre d'un cadre politique, juridique et réglementaire protégeant les femmes contre la violence, qu'elle soit domestique, culturelle ou structurelle.**

Il est également nécessaire de prendre en considération les différentes réalités des femmes dans l'agriculture, celles-ci provenant de secteurs et d'horizons divers (caste, classe et ethnies) et qui ont donc des besoins distincts et spécifiques ainsi que des préoccupations particulières en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

**3. Nous exhortons les États à appliquer la Plateforme d'action de Beijing, adoptée lors du 4<sup>e</sup> Sommet mondial des femmes en 1995, et en particulier les recommandations pour faire progresser la sécurité alimentaire des femmes dans le cadre des Objectifs stratégiques pour les politiques macroéconomiques et le développement (A1), la formation professionnelle et la formation continue (B3), la santé (C1), l'accès aux ressources, à l'emploi, aux marchés et au commerce (F2) ainsi que le développement durable (K2).**

Les États devraient inclure des informations spécifiques sur les progrès accomplis dans l'amélioration de la sécurité alimentaire des femmes dans leurs comptes-rendus à l'Organisation des Nations Unies sur la mise en œuvre au niveau national des objectifs de la Plateforme d'action de Beijing.

Le CSA pourrait travailler étroitement avec des femmes de l'ONU afin de développer un système pour assurer le suivi et le contrôle de l'action gouvernementale, ainsi que la mise en œuvre d'un calendrier d'objectifs précis autour de la sécurité alimentaire des femmes, dans le cadre de la plateforme de Pékin. En effet, l'absence de tels mécanismes de suivi et de contrôle entravent la mise en œuvre de ces mesures.

**Nous exhortons les gouvernements à accélérer la mise en œuvre des politiques envisagées afin que leurs effets positifs se fassent sentir jusqu'au niveau individuel de chaque femme.** Les progrès réalisés doivent être suivis et évalués en chemin par un ensemble d'indicateurs et chaque gouvernement devrait être tenu de rendre compte sur l'avancement et les effets de ces mesures.

4. **Nous appelons les gouvernements à faciliter la participation des femmes dans tous les processus pertinents de prise de décisions à travers un système de quotas rendant obligatoire la présence d'au moins 40% de femmes, ainsi qu'à travers une formation continue au leadership et des efforts constants de visibilité.** La formation de groupes indépendants et de comités de femmes dans des organisations mixtes (hommes et femmes) devrait être encouragée à travers un soutien budgétaire et technique.

Ces mesures doivent promouvoir des techniques, méthodes et technologies permettant de gagner du temps au travail et de rendre le travail plus efficace, afin de libérer du temps pour les femmes leur permettant de participer de manière adéquate aux processus politiques.

Les décideurs politiques et les différents partenaires de développement doivent prendre en compte et assurer la participation de femmes autochtones et pastoralistes à tous les processus de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ils doivent prendre en compte la Déclaration DANA sur les droits des peuples autochtones ainsi que la Convention 169 de l'OIT.

## **LA QUESTION TRANSVERSALE DU GENRE**

1. **Même s'il est nécessaire d'aborder la sécurité alimentaire des femmes en tant que question autonome spécifique, dans le cadre de la table ronde sur les politiques consacrée au Genre, la Sécurité alimentaire et nutritionnelle, il faudrait également intégrer de manière transversale une thématique centrale axée sur la question de l'égalité des genres et ce dans toutes les questions examinées par la CSA, afin de s'assurer que les droits, les priorités et les besoins spécifiques des femmes ne sont pas marginalisés ou traités de manière isolée.**

Pour cette raison, la table ronde sur les politiques consacrée au le Genre, la Sécurité alimentaire et nutritionnelle devrait se concentrer sur des questions concernant spécifiquement les femmes, ainsi que sur la façon dont toutes les actions adoptées par le CFS peuvent contribuer à éliminer les obstacles à l'égalité des femmes et parvenir à une plus grande autonomisation des femmes.

Les actions adoptées par le CFS tournent autour de thématiques comme la lutte contre la volatilité des prix alimentaires, l'accès restreint à la terre et l'absence de contrôle sur le foncier et les ressources naturelles par les communautés vulnérables ou encore la nécessité d'investir dans des petites exploitations durables et résistantes de production alimentaire.

Par ailleurs, pour que le CSA puisse parvenir à un accord sur des politiques en faveur de l'égalité des droits des femmes dans l'accès à l'alimentation, il serait bon **de mettre l'accent de manière significative sur l'égalité des genres de manière tout au long de la session, en l'intégrant à toutes les thématiques**, en particulier dans les deux autres Tables rondes consacrées à l'agriculture familiale ainsi qu'à la volatilité des prix alimentaires.

**Nous exhortons les organisateurs d'actions nationales et internationales contre la volatilité des prix alimentaires à intégrer dans leurs revendications les besoins spécifiques et les expériences des femmes et des adolescentes car elles subissent de manière disproportionnée les conséquences de cette volatilité, malgré le fait qu'elles apportent une contribution immense à l'agriculture.**

Le document de base ainsi que les propositions de décisions ("Decision Box") de la Table ronde sur les politiques consacrée à la volatilité des prix alimentaires n'intègrent pas les dimensions sexospécifiques du problème de la volatilité des prix alimentaires. Le CSA devrait au minimum veiller à ce que les systèmes et mesures de protection sociale parviennent effectivement jusqu'aux femmes et aux adolescentes les plus marginalisées, leur permettant d'être protégées de la hausse des prix alimentaires tout en renforçant leur résilience.

Le CSA devrait également se pencher sur le rôle que les réserves alimentaires peuvent jouer dans le soutien aux petites exploitations agricoles tenues par des femmes et l'amélioration de leur résilience dans le contexte de la volatilité des prix.

Il est nécessaire de faire **clairement et fortement référence à la question du genre ainsi qu'aux impacts nutritionnels provoqués par les défis mondiaux actuels**, comme ceux relatifs au commerce et à l'investissement, la volatilité des prix, le changement climatique et la pression spéculative croissante sur les terres.

La discussion devrait se pencher sur les causes structurelles de l'inégalité des femmes (y compris la question du patriarcat) mais aussi sur le contexte global de l'évolution de l'agriculture et de la façon dont les femmes en particulier sont touchés par les crises multiples.

Il est également crucial d'exiger des mesures pour combattre la faim, la pauvreté et la malnutrition qui affectent tout particulièrement la sécurité alimentaire des femmes ainsi que la santé et les droits reproductifs des femmes.

*[1] L'appellation "petits producteurs d'aliments" désigne les petits agriculteurs et agricultrices, pêcheurs et femmes pêcheurs, travailleurs et travailleuses agricoles, les éleveurs et femmes éleveur ainsi que les femmes autochtones*

*[2] L'appellation "production alimentaire" désigne l'agriculture, la pêche, le pastoralisme et la sylviculture en tant que secteurs contribuant tous à la production alimentaire. Un système qui associe l'agriculture, la sylviculture et le pastoralisme permet de garantir les meilleures opportunités en matière de nutrition.*